



Le DAAD Paris en direct

## **Invitation « La thèse – et après ? Carrières de jeunes chercheurs en France et en Allemagne »**

La situation des jeunes chercheurs en France et en Allemagne est en évolution. Dans les deux pays, on constate que les thèses ont désormais tendance à être dirigées dans un but plus professionnalisant et que les trajectoires de carrière sont plus facilement calculables. Le passage de la phase du postdoc à celle d'un emploi permanent à l'université évolue également. Pourtant, les jeunes chercheurs, dans les deux pays, considèrent que leur situation est critique.

Partant de ce constat, le DAAD Paris organise, en coopération avec l'Alumniportal Deutschland, le Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne (CIERA), l'Université franco-allemande (DFH/UFA) et le Groupe interdisciplinaire de recherche Allemagne - France (GIRAF-IFFD), le mercredi 15 juin 2016, de 13h à 18h30 à Paris, une manifestation destinée à présenter et discuter cette réalité des jeunes chercheurs en France et en Allemagne.

Le but de la manifestation, qui entend rapprocher les jeunes chercheurs de différents niveaux de qualification, sera d'établir un bilan de la situation en France et en Allemagne, de comparer des expériences personnelles et des stratégies politiques, ainsi que d'ébaucher des pistes d'un système de qualification pour l'avenir. La perspective franco-allemande intégrera également le contexte européen et international plus large. Mobilité et expérience internationales seront analysées comme l'une des voies pour lier formation académique et « Employability ».

A l'introduction du sujet par Madame Christiane Schmeken, directrice du DAAD Paris, suivra un débat sur les perspectives des jeunes chercheurs dans les deux pays qui sera mené par des experts français et allemands dans le domaine. Plusieurs ateliers permettront à la suite d'approfondir et d'échanger sur les thématiques et donneront lieu à un World Café dans le cadre duquel les conclusions seront présentées et discutées.

Vous trouverez le programme de la manifestation ici :

[http://paris.daad.de/invitation\\_a\\_la\\_manifestation\\_la\\_these\\_et\\_apres\\_carrieres.html](http://paris.daad.de/invitation_a_la_manifestation_la_these_et_apres_carrieres.html)

Merci de vous inscrire au plus vite, car le nombre de places est limité.

Les inscriptions se font exclusivement en ligne jusqu'au 1er juin au plus tard (cf. site ci-dessus).



Édito

### **Chères lectrices, chers lecteurs,**

« Wandel durch Austausch » (le changement par l'échange) est la devise du DAAD. L'un des changements majeurs en 2016 sera, pour le DAAD Paris, l'emménagement dans la Maison de la recherche de l'université Paris-Sorbonne. Après avoir été accueilli, pendant cinq ans, par l'Institut historique allemand dans ses locaux du Marais, nous partirons début septembre vers la rive gauche. C'est avec

grand plaisir et beaucoup d'enthousiasme que nous entamerons cette nouvelle étape de la vie parisienne du DAAD – qui nous rapprochera encore davantage du milieu universitaire français.

Bouger, c'est également à l'ordre du jour dans la vie des jeunes chercheurs. A l'instar des compagnons voyageurs d'antan, ils changent fréquemment de poste, de bourse, de ville et de pays. Si cette mobilité est le plus souvent voulue, il y a également une part de contrainte dans ce renouvellement permanent. La situation des jeunes chercheurs en France et en Allemagne sera l'objet d'un colloque que le DAAD Paris organisera le 15 juin. Vous êtes cordialement invité à vous y inscrire !

A découvrir également dans ce numéro : des informations sur le programme PEA du DAAD qui permet aux étudiants germanistes en L2 de passer un semestre d'études en

Allemagne ; une interview avec Johannes Krause, co-directeur de l'institut Max Planck d'Iéna qui se prononce sans ambiguïté en faveur du statut CDD des chercheurs ; une interview avec Benjamin Schmaling, coordinateur du programme des lecteurs au bureau parisien du DAAD qui partira, à son tour, vers d'autres horizons cet été ; un article sur la sélection dans l'enseignement supérieur allemand. Si vous arrivez jusqu'au bout de la newsletter, vous serez récompensé par un nouveau mot du lexique de l'enseignement supérieur allemand : Hochschulstart.de

En vous souhaitant une bonne lecture,  
cordialement,

Christiane Schmeken  
Directrice du DAAD Paris



Le DAAD Paris en direct

### **[Le DAAD sera hébergé par l'Université Paris-Sorbonne](#)**

*Une nouvelle convention de coopération favorisant les échanges de doctorants, d'enseignants-chercheurs et de chercheurs : Le Bureau parisien du DAAD (Office allemand d'échanges universitaires) est accueilli dans les locaux de l'Université Paris-Sorbonne, université parisienne héritière d'une longue et prestigieuse tradition universitaire.*

**Bonn, le 25 janvier 2016. Le Secrétaire général adjoint du DAAD Ulrich Grothus et le Président de l'Université Paris-Sorbonne, le Professeur Barthélémy Jobert, ont signé, vendredi dernier à Paris, deux conventions destinées à renforcer la coopération entre les deux institutions. Une convention de coopération favorisera les échanges de doctorants, d'enseignants-chercheurs et de chercheurs entre l'Université Paris-Sorbonne et les universités partenaires allemandes. Parallèlement, un bail fixant l'hébergement du Bureau parisien du DAAD dans les locaux de l'Université Paris-Sorbonne a été signé. L'installation est prévue à l'automne.**

« En France, les universités et les ComUE (communautés d'universités et d'établissements) gagnent toujours plus en autonomie. Il est, par conséquent, très intéressant pour le DAAD de renforcer sa coopération avec une grande université de recherche telle que l'Université Paris-Sorbonne » souligne la Présidente du DAAD, la Professeur Margret Wintermantel.

L'Université Paris-Sorbonne appartient à la ComUE « Sorbonne Universités » qui regroupe au total onze établissements d'enseignement supérieur français prestigieux. Son Président, le Professeur Barthélémy Jobert, prévoit de fusionner avec la seconde

grande université de recherche de la ComUE, l'Université Pierre-et-Marie-Curie. Pour la première fois depuis la formation après 1968 de plusieurs universités parisiennes aux profils disciplinaires, une nouvelle Sorbonne couvrant le spectre complet des sciences humaines et des sciences naturelles serait ainsi créée. Cette université d'excellence formerait dix pour cent de l'ensemble des doctorants français.

La convention a été signée dans le cadre d'une rencontre entre le Maire de Hambourg, Olaf Scholz, Plénipotentiaire chargé des relations culturelles franco-allemandes, et de son homologue Najat Vallaud-Belkacem, la Ministre française de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

### A savoir



Le DAAD est représenté en France par son Bureau parisien depuis plus de 50 ans. Parmi ses missions figurent la sélection et l'accompagnement des boursiers, les activités de l'Association des anciens boursiers et amis du DAAD (Alumni) et la promotion de la langue allemande dans les écoles et les établissements d'enseignement supérieur français. Il encadre également un réseau de près de 50 lecteurs de langue allemande au sein des universités françaises et fournit des

informations sur l'enseignement supérieur et sur l'éventail de bourses proposées. En outre, il œuvre pour la promotion de l'Allemagne comme destination d'études et de recherche, la mise en réseau des représentants des établissements d'enseignement supérieur français et allemands grâce à des conférences, des séminaires et des voyages d'information.

Depuis sa création en 1963, le Bureau parisien, dont les activités s'étendent sur toute la France, a changé plusieurs fois d'adresse. Il est actuellement hébergé dans les locaux de l'Institut historique allemand situé dans le quartier historique du Marais.

- ["L'Office allemand d'échanges universitaires accueilli à la Sorbonne - Actualité - Site officiel de l'Université Paris-Sorbonne"](#) (Université Paris-Sorbonne)
- ["Bürgermeister Scholz, deutsch-französischer Kulturbvollmächtiger, reist zum Deutsch-Französischen Tag nach Paris"](#) (Stadtportal [hamburg.de](http://hamburg.de))
- ["Abkommen zwischen der Universität Paris-Sorbonne, Paris IV und dem DAAD", Rede des Ersten Bürgermeisters Olaf Scholz](#) (Stadtportal [hamburg.de](http://hamburg.de))



### Appel à candidatures

## Programme de bourses Formation d'Experts Franco-Allemand (PEA)

*Comme tous les ans, les étudiants germanistes LLCE et LEA sont invités à soumettre leur candidature au programme de bourses Formation d'Experts Franco-Allemand (PEA), financé par le ministère français des Affaires étrangères et géré par le DAAD.*

Les étudiants germanistes LLCE et LEA (Allemand-Anglais), inscrits en 2016/2017 en 2e année de licence, qui souhaitent étudier un semestre en Allemagne dès le mois de septembre 2016, sont invités à soumettre leur dossier jusqu'au 15 mai 2016.

Les étudiants de la filière LLCE suivront à l'université de Göttingen des cours de grammaire, de traduction, de littérature et de civilisation.

Les étudiants de la filière LEA suivront à l'université de Bochum des cours de langue allemande, de langue anglaise, de sciences économiques et de droit.



Le programme d'enseignement est conçu, dans la mesure du possible, d'après le cursus français de la 2e année de licence. Les participants reçoivent cet enseignement sous la responsabilité d'un tuteur allemand.

Le DAAD et le tuteur se chargent, le cas échéant, de l'hébergement et de sa réservation.

La candidature se déroule en ligne sur le portail de candidature du DAAD à Bonn. Afin d'aider les candidats dans leur démarche, le bureau du DAAD à Paris s'est efforcé de détailler les principales étapes de la candidature sur son site. La responsable du programme, Catherine Eudine se tient à la disposition des candidats pour les conseiller dans la constitution de leur dossier. Elle insiste sur « la nécessité de prévoir le temps nécessaire à réunir les pièces demandées. En particulier pour ce qui est de la lettre de recommandation rédigée par un enseignant. »

Ophélie Delvas (à droite sur la photo, accompagnée de Cécile Koncina, boursière PEA à Göttingen), étudiante en 2e année de licence LEA à l'université Paris-Sorbonne, a passé à Bochum le 1er semestre 2016 dans le cadre de ce programme. Elle nous raconte son expérience :

« Tout au long du programme, nos tuteurs ainsi que le DAAD nous ont très bien conseillés et guidés. Ils



ont toujours répondu à nos questions avec clarté et rapidité. Les cours que nous avons suivis à Bochum étaient d'un bon niveau et vraiment intéressants (traduction, politique économique et sociale, marketing...). Un programme a été spécialement créé afin de se rapprocher le plus du programme français. En plus, nous avons la possibilité de nous inscrire à tous les autres cours qui nous intéressaient !

De retour en France, il a été très facile de faire reconnaître mes acquis. J'ai simplement dû envoyer mon relevé de notes à ma coordinatrice pédagogique qui l'a converti selon le système français. J'ai même obtenu une moyenne un peu plus élevée que celle obtenue pendant ma première année en France !

Ce semestre m'a été très bénéfique, j'ai vraiment pu progresser en allemand et j'ai également obtenu un stage dans le milieu qui m'intéressait car mon séjour à Bochum représentait un véritable plus en comparaison avec les autres candidats ! »

Plus d'informations sur le lien suivant :

[Formation d'experts Franco-Allemands \(PEA\)](#)

*Date limite de dépôt des dossiers : le 15 mai 2016*

*Responsable du programme : Catherine Eudine, [eudine@daad.de](mailto:eudine@daad.de),*

*Tel : 01 44 17 02 48*



Nouvelles de l'enseignement supérieur allemand  
**Allemagne : "C'est la philosophie des Max Planck de ne pas offrir de poste permanent aux chercheurs" (Johannes Krause)**

Dépêche n°535057, le 23/03/2016 - Par Anne Roy

*"La Société Max Planck est extrêmement flexible en ce qui concerne la direction de ses instituts. Quand un directeur prend sa retraite, il y a toujours la possibilité de donner une nouvelle orientation à son institut ou à son département", expose dans une interview à AEF, le 22 mars 2016, le paléogénéticien Johannes Krause, qui codirige l'Institut Max Planck pour la science de l'histoire humaine à léna (Allemagne). Cette "flexibilité", qui permet aux Max Planck de couvrir "des domaines émergents", est rendue possible par le fait que dans les instituts, "généralement", seuls les directeurs ont un poste permanent. "Cela fait partie de la philosophie Max Planck que les chercheurs n'en aient pas", complète Johannes Krause. Il indique par ailleurs que les Instituts, particulièrement bien financés, n'encouragent pas leurs chercheurs à répondre à des appels à projets.*

**AEF :** *L'Institut Max Planck de léna était jusqu'en 2014 dédié à la recherche en économie. Il est maintenant axé sur la recherche en histoire des populations. Comment ce changement a-t-il été décidé ?*

**Johannes Krause :** La société Max Planck est extrêmement flexible en ce qui concerne la direction de ses instituts. Quand un directeur prend sa retraite, il y a toujours la possibilité de donner une nouvelle orientation à son institut ou à son département. Cela se produit régulièrement - soit totalement, comme dans notre cas, soit partiellement comme l'institut de Tübingen qui était auparavant spécialisé en biologie et aujourd'hui en biologie du développement. Cela n'est pas toujours aussi drastique qu'à léna, mais cela donne à la société Max Planck la possibilité de couvrir de nouveaux sujets et de nouveaux domaines de recherche émergents. C'est un collège de directeurs honorifiques qui prend cette décision.



Max Planck Institute for the Science of Human History, Jena  
DAAD/Christoph

**AEF :** *Ces nouvelles directions font-elles l'objet d'un appel à projets ? Comment cela se décide-t-il ?*

**Johannes Krause :** Les directeurs de la société Max Planck peuvent approcher des chercheurs qui sont leaders dans leur domaine et à qui ils souhaitent confier la direction d'un département ou d'un institut sur une thématique donnée. Parfois, ils lancent un appel à candidatures dans un domaine particulier. Dans tous les cas, ces personnes doivent s'introduire auprès de la société, présenter

leurs références et leurs projets.

**AEF :** *Votre institut a une approche très pluridisciplinaire de l'histoire. Est-ce une caractéristique de l'ensemble des instituts Max Planck ?*

**Johannes Krause** : Ce n'est pas le cas de tous les instituts, mais c'est assez général. Notre institut en particulier se base sur la pluridisciplinarité, car nos thématiques de recherche sont intrinsèquement pluridisciplinaires et se situent à l'intersection des sciences dites 'dures' et des sciences humaines. En ce qui concerne ma propre discipline, l'archéo-génétique, elle est assez nouvelle et combine déjà la génétique et l'archéologie. L'archéologie, de façon plus générale, est propice aux recherches multidisciplinaires et dépend souvent des sciences naturelles pour analyser les matériaux et les quelques restes à disposition des chercheurs. Pour étudier l'évolution humaine, nous avons besoin d'un grand nombre de disciplines comme l'archéologie, la linguistique, la génétique, l'anthropologie, l'histoire, etc.

**AEF** : *Pensez-vous que cette approche pluridisciplinaire soit particulièrement nécessaire en sciences humaines ?*

**Johannes Krause** : Les sciences humaines peuvent aussi exister sans cette approche pluridisciplinaire, mais pour certaines questions, certaines thématiques, il y a une valeur ajoutée à ces combinaisons, en particulier quand elles mettent en jeu des données quantitatives. Mais ce n'est pas le cas de toutes les disciplines : les études religieuses, par exemple, peuvent exister en elles-mêmes, parce qu'il s'agit plutôt de répondre à des questions philosophiques.

**AEF** : *Combien de chercheurs votre institut compte-t-il ? Et combien d'entre eux occupent un poste permanent ?*

**Johannes Krause** : Nous sommes actuellement 85 et nous devrions être plus de 200 en 2019. En général, seuls les directeurs ont un poste permanent. Cela fait partie de la philosophie Max Planck que les chercheurs n'en aient pas : vous ne pouvez pas donner de nouvelle orientation à un institut ou à un département si tous les chercheurs ont des postes permanents. Si tous les membres de l'institut sont des économistes, ils ne peuvent pas devenir généticiens. Les chercheurs font une recherche passionnante au sein d'un institut Max Planck pour une durée déterminée, ensuite ils changent d'institut. C'est une différence majeure avec le CNRS ou avec le système français en général : il est très difficile en Allemagne d'obtenir un poste fixe en dehors du professorat.

**AEF** : *Vous-même, comment avez-vous réussi à obtenir ce statut aussi jeune ?*

**Johannes Krause** : Je pense que j'ai toujours été au bon endroit au bon moment. J'ai commencé à travailler à une époque enthousiasmante, au moment où les technologies dans notre domaine ont évolué rapidement, rendant possibles de nouveaux projets. J'ai aussi choisi des sujets de recherche passionnants, qui ont su attirer des financements et de bons chercheurs. J'ai eu la chance d'avoir pu travailler avec de nombreux jeunes chercheurs fantastiques au cours des dernières années.



Max Planck Institute for the Science of Human History, Jena  
Christoph Worsch/DAAD



***AEF** : Cette flexibilité que vous décrivez comme consubstantielle à la philosophie de la société Max Planck, ne risque-t-elle pas de décourager les jeunes chercheurs ?*

**Johannes Krause** : Si vous voulez un emploi fixe, il faut aller dans le privé. Il y a énormément de personnes dans le monde qui se destinent à la recherche, bien plus que de places. Tous les docteurs ne peuvent pas devenir professeurs - ce qui constitue quasiment la seule option pour avoir un poste fixe. Ils doivent donc se destiner à autre chose. Bien sûr, les meilleurs doivent devenir professeurs, directeurs, et avoir des postes fixes. Mais la majorité, non. Et si vous n'êtes pas prêt à attendre vingt ans pour devenir professeur titulaire, alors la science n'est peut-être pas faite pour vous. Je dis à mes étudiants : vous devez vous battre âprement, travailler beaucoup, avoir de la chance parfois, obtenir les bons financements pour les bons projets au bon moment. Oui, c'est très difficile, et décourageant.

***AEF** : Pour vous, avoir à se battre dans des conditions aussi compétitives est un élément qui fonde l'excellence de la recherche. Cela fait-il partie du métier ?*

**Johannes Krause** : Absolument. Cela fait partie de la carrière scientifique, dans laquelle on avance étape par étape : étudier dur à l'université, faire son doctorat qui est une période très difficile, se battre, devenir post-doctorant dans une des meilleures institutions. Et là, vous pouvez avoir la chance d'avoir un bon poste, puis d'avoir un poste de professeur junior quelque part, puis un poste de professeur. À chaque étape, seuls 10 à 50 % des chercheurs peuvent atteindre la suivante. Et c'est ainsi parce qu'il y a peu de places en science. Ce qui est logique parce que la science produit de la connaissance : c'est un luxe, financé par l'argent du contribuable. Or, la majorité de la population n'est pas forcément intéressée par cette connaissance. Seuls les meilleurs chercheurs peuvent donc réussir dans la recherche.

***AEF** : Est-ce que votre institut a des objectifs en matière de financements européens, de la DFG, ou tout simplement externes ?*

**Johannes Krause** : La société Max Planck ne veut pas particulièrement que ses chercheurs demandent des financements externes. Les départements de l'institut sont déjà généreusement financés et si vous attirez des subventions, le Max Planck doit suivre avec des locaux plus vastes et des infrastructures plus importantes, ce qui revient plus cher. D'autre part, les départements ne veulent pas que les chercheurs passent trop de temps à répondre aux appels. Cependant, beaucoup répondent à des appels, en particulier des jeunes chercheurs qui sollicitent des starting grants de l'ERC - ou alors nous attirons des chercheurs qui sont déjà lauréats.

***AEF** : Les institutions de recherche qui n'encouragent pas à répondre aux appels à projets sont assez rares...*

**Johannes Krause** : Oui, c'est assez rare. Aux États-Unis, les universités vivent des appels à projets et financent l'ensemble de l'université avec les préciputs. Princeton, par exemple, prend 50 % des financements d'une allocation, et Harvard, 90 %. C'est le fonctionnement des universités américaines. En Europe, c'est différent. Certaines

universités ponctionnent beaucoup, comme au Danemark, tandis que l'université de Tübingen où j'ai été professeur, ne ponctionnait qu'environ 5 %.

Les Max Planck ne veulent pas entrer en compétition avec les universités - ils peuvent attirer des financements ou des ERC plus facilement que les universités allemandes, qui dispensent beaucoup d'enseignement et disposent de plus petites infrastructures et de moins de financements. D'autant que les chercheurs des Max Planck sont considérés comme les leaders dans leur domaine et auraient bien plus de chances d'en remporter. Quant au niveau national, les agences fédérales comme la DFG ne m'attribueraient pas de bourse du fait que j'appartiens à la société Max Planck.

*Cette dépêche vous a été transmise avec l'aimable autorisation d'AEF, agence spécialisée d'information. Si vous souhaitez recevoir leurs informations, n'hésitez pas à vous connecter sur [www.aef.info](http://www.aef.info) afin de découvrir le service pour une période d'essai gratuite.*

### *83 Instituts Max Planck*

La société Max Planck, fondée en 1948, est dédiée à la recherche fondamentale en sciences naturelles, sciences de la vie, et sciences humaines et sociales. Elle dispose de 83 instituts de recherche dont 5 à l'étranger. Il comprend 17 000 employés, dont 5 600 chercheurs. Son budget annuel est d'environ 2,1 Md€.

### *Le parcours de Johannes Krause*

Johannes Krause est un biochimiste allemand né en juillet 1980. Ses recherches sont axées sur les maladies infectieuses historiques. Il est depuis 2010 professeur d'archéologie et de paléogénétique à l'université de Tübingen. Il co-dirige depuis 2014 l'Institut Max Planck pour la science de l'histoire humaine à Iéna.



**Le DAAD Paris en direct**

### **« Les lecteurs du DAAD racontent ... » : Paris – Benjamin Schmäling**

*Agir avec doigté dans le rôle de médiateur : En tant que responsable du programme des lecteurs d'allemand au bureau parisien du DAAD, Benjamin Schmäling coordonne la coopération entre les nombreux lecteurs du DAAD en France et leurs universités. Premier interlocuteur pour ses collègues, il prend également en considération les intérêts*

*des universités. La médiation joue aussi un rôle important dans ses enseignements, où il s'interroge, entre autres, sur l'adaptation interculturelle de la publicité dans le contexte franco-allemand.*

Pour Benjamin Schmäling, le travail à Paris signifie « faire la navette » entre deux lieux de travail. Au centre universitaire Malesherbes de l'Université Paris-Sorbonne il dispense des cours de langue et de civilisation allemandes – l'activité quotidienne d'un lecteur du DAAD. Mais ceci n'est que la moitié de son travail. Son deuxième lieu de travail est le bureau parisien du DAAD, situé dans le quartier parisien du Marais. Ici, il prend le rôle de manager de la formation, coordonnant, entre autres, le programme des lecteurs et organisant des séminaires pour ses collègues en France. Cela donne un profil particulier à son lectorat : « Je me considère un peu comme un médiateur entre les lecteurs et les universités. » Si, par exemple, un lecteur rencontre un problème administratif à son université d'accueil, M. Schmäling essaye d'intervenir avec doigté : « Je ne suis pas seulement l'avocat des lecteurs, je dois également prendre en considération le point de vue des universités. Finalement, ce sont eux qui recrutent les lecteurs. » Soutenu par le DAAD, les universités françaises totalisent actuellement 40 lecteurs de langue allemande et 7 lecteurs spécialisés, bien plus que partout ailleurs dans le monde. Le coordinateur du programme des lecteurs participe également à leur sélection. « Nous garantissons que seuls les candidats les plus qualifiés sont recrutés par les universités françaises », explique M. Schmäling.

#### *Séjour à Lille*

Benjamin Schmäling a fait des études de « Sprachen, Wirtschaft und Kulturraumstudien », à peu près l'équivalent des Langues Étrangères Appliquées, ainsi que le « Staatsexamen » pour être professeur d'allemand et de français. Soutenu par une bourse du DAAD, il a effectué une année d'études à l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, où il a obtenu une Licence en études franco-allemandes. En 2011, il a pris un poste de lecteur à l'Université Lille 3 – Charles de Gaulle. À côté de ses cours d'allemand, il a notamment travaillé sur le cinéma allemand et la publicité, deux domaines qui se prêtent particulièrement aux comparaisons interculturelles. Avec ses étudiants, il a exploré, entre autres, les différentes stratégies de promotion d'un même produit, comme une voiture ou un film, en France et en Allemagne. Cela permet de mieux connaître les mentalités des deux pays et représente en même temps une méthode efficace d'apprendre la langue allemande. Petit résumé : « La promotion des voitures en France est beaucoup plus centrée sur le destinataire, tandis qu'en Allemagne, le produit lui-même joue un rôle

plus important. » Selon Benjamin Schmäling, le langage de la publicité française est plus narratif, mettant le lecteur, dans le cas de la publicité automobile, « quasiment derrière le volant », tandis que la publicité allemande contient plus d'informations techniques.

En 2013, Benjamin Schmäling est arrivé à Paris. Le cinéma et la publicité faisant toujours partie de ses enseignements, il a développé, en outre, un cours « hybride », dont une moitié se déroule en ligne et l'autre en présentiel. « Ce cours s'adresse à des étudiants de toutes les disciplines ayant pour but d'améliorer leurs connaissances de la langue allemande » explique M. Schmäling. Dans son bureau, il esquisse brièvement le programme du cours. Les étudiants peuvent confortablement travailler à la maison sur des sujets de la vie quotidienne tels que le shopping ou le voyage afin de se familiariser avec la langue allemande. À côté de l'apprentissage, des tests en ligne permettent de superviser leur progrès. Ainsi, le professeur peut constater rapidement dans quels domaines un travail supplémentaire est nécessaire. « Ensuite, on a la possibilité de préparer sur mesure le prochain cours en présentiel », dit M. Schmäling. Parmi ses missions au DAAD, le grand rassemblement des anciens lecteurs du DAAD en France avec presque 200 participants, organisé en mai 2014, représente un des événements phare. Cela lui a permis d'agir une nouvelle fois en tant que chercheur en éducation. Il a lancé un sondage parmi environ 250 anciens lecteurs concernant leur parcours professionnel, suivi par une évaluation des résultats – le lectorat s'est avéré un tremplin pour la prochaine étape dans la carrière pour presque tous les anciens lecteurs. Certainement aussi pour Benjamin Schmäling, qui finira son lectorat à Paris cet été. « Je commence déjà à être un peu nostalgique » admet-il. D'ici peu, ses lieux de travail actuels se rapprocheront : L'Université Paris-Sorbonne et le DAAD viennent de signer une convention fixant le futur hébergement du bureau du DAAD dans les locaux de cette université d'excellence. Le déménagement du Marais au Quartier Latin est prévu pour l'automne 2016.

*L'article en langue allemande est disponible [ici](#).*



La condition principale pour être admis dans un établissement d'enseignement supérieur, c'est d'être titulaire du baccalauréat. Ceci vaut pour les universités et les Fachhochschulen. Contrairement à la France, il n'existe donc pas de distinction fondamentale entre un secteur accessible à tous les bacheliers et un secteur sélectif.

Par contre, cet accès généralisé aux études est contrecarré par le « numerus clausus », mécanisme de sélection assez répandu en Allemagne. Un nombre considérable de cursus est confronté à une demande nettement supérieure aux places disponibles. L'accès aux places d'études est donc restreint, ce qui signifie que les étudiants sont soumis à une procédure de sélection. Celle-ci s'effectue principalement sur la base des notes obtenues au diplôme précédent, soit le baccalauréat ou la licence. Parmi les autres critères qui sont appliqués de façon variable, il y a d'abord le temps d'attente, ensuite des tests d'aptitude et des entretiens de candidature.

En matière d'accès restreint aux études, il faut distinguer entre les matières sans « numerus clausus » (inscription libre à l'université), les matières avec un numerus clausus interne à l'université et les matières avec un « numerus clausus » national en vigueur dans toute l'Allemagne. Dans les filières de médecine, médecine vétérinaire, dentisterie et pharmacie, qui sont très demandées et donc soumises à une sélection au niveau national, l'admission ne dépend pas exclusivement de l'université, mais s'effectue à travers un office central, la Stiftung für Hochschulzulassung.

Cette restriction de l'accès à certaines filières d'études est établie dans près de la moitié des universités et des Fachhochschulen en Allemagne. Dans les 20 universités les plus grandes en Allemagne, deux tiers des filières sont soumises au « numerus clausus ». Cependant, le nombre de filières à numerus clausus est actuellement en baisse. Selon une étude du Centrum für Hochschulentwicklung (CHE), on comptait, au semestre d'hiver 2015/16, 42 % des filières avec un « numerus clausus ». Par rapport au semestre d'hiver 2013/14, leur taux a diminué de 3,4 %.

Contrairement aux universités et Fachhochschulen qui ne sélectionnent pas ou très peu leurs futurs étudiants, il faut passer un examen d'aptitude pour accéder aux études de sport ainsi que dans les académies d'arts plastiques et les conservatoires de musique. Les deux universités prestigieuses de Munich, la LMU et la TUM ont récemment décidé de suivre cet exemple et d'introduire des concours pour certaines filières.

Après quelques années d'expérimentation avec des frais de scolarité, ceux-ci ont été supprimés successivement dans tous les Länder. Il n'y a donc plus de frais d'inscription, sauf dans certains établissements privés. Par contre, les étudiants doivent s'acquitter d'une cotisation semestrielle au moment de leur inscription ou de leur réinscription. Le montant varie selon les établissements entre 100 et 250 euros- Il comprend des contributions au service des étudiants (Studentenwerk) et à la représentation élue des étudiants (Allgemeiner Studierendenausschuss, AStA). Dans de nombreuses villes, le paiement de la cotisation semestrielle donne droit au ticket semestriel qui permet aux étudiants d'utiliser gratuitement les transports publics.

En Allemagne, il n'existe pas de sélection spécifique pendant les études. Comme il

n'y a pas le concept d'année universitaire telle qu'il existe en France, les étudiants reportent et répètent des examens sans qu'il y ait une forme de sanction. Dans certaines filières, les étudiants doivent passer un examen intermédiaire afin de pouvoir continuer leur cursus, par exemple en droit, médecine, pharmacie et en sciences de l'ingénieur. Pour les étudiants en médecine, c'est le Physikum qui s'effectue au terme du quatrième ou cinquième semestre.

L'absence quasi-totale de sélection formalisée pendant les études n'empêche pourtant pas qu'un pourcentage assez élevé d'étudiants abandonne ses études. Ceci vaut surtout pour les études de licence où le taux d'abandon s'élève à 28 %, selon une étude du Deutsches Zentrum für Hochschul- und Wissenschaftsforschung (DZHW) publiée en 2014. L'étude montre que ce taux varie selon les types d'établissements et les disciplines. Dans le domaine des mathématiques et des sciences dures par exemple, les Fachhochschulen sont, avec 34% d'abandons, légèrement plus performants que les universités (39% d'abandon). Parmi les disciplines, ce sont les mathématiques qui sont en tête, avec un taux d'abandon de 47 %, suivi des sciences de l'ingénieur avec 36 % d'abandons. Pour ce qui est des étudiants étrangers, le taux d'abandon est de 41 %, donc nettement supérieur à celui des étudiants allemands. Ceci permet de conclure que, malgré une sélection plutôt faible et l'absence de frais de scolarité en Allemagne, il reste du chemin à faire pour rendre encore plus accessible et plus performant le système d'enseignement supérieur allemand, notamment à l'échelle internationale.

*Christiane Schmeken*  
*Directrice du bureau parisien du DAAD*

*A propos de Christiane Schmeken*  
*Christiane Schmeken, Directrice du bureau parisien du DAAD*

*En tant que directrice du bureau parisien du DAAD (Office Allemand d'Echanges Universitaires) à Paris, ma tâche principale est d'encourager et de soutenir les échanges franco-allemands en matière de coopération universitaire. Notre bureau gère une variété de programmes de bourses, entretient un réseau de 50 lecteurs enseignant l'allemand dans des universités françaises et propose des conférences et des rencontres autour de l'internationalisation de l'enseignement supérieur en France et en Allemagne.*



*Ethnologue de formation, j'ai rejoint le siège du DAAD à Bonn en 2000. Depuis, j'ai occupé plusieurs postes au sein du DAAD, entre autres dans le domaine du marketing international de l'enseignement supérieur, de la création de cursus à double diplôme et des stratégies institutionnelles d'internationalisation. J'ai ainsi pu acquérir une vision assez large des processus d'internationalisation de l'enseignement supérieur en Europe et dans le monde ainsi que des connaissances approfondies dans la gestion de programmes et le management de projets.*

Article paru dans [Grand'Angle N°70, février 2016, newsletter électronique de la Conférence des Grandes Ecoles.](#)



Lexique de la vie universitaire en Allemagne  
**Hochschulstart.de – le portail en ligne du Bureau d'admission à l'enseignement supérieur en Allemagne**

*En Allemagne, de nombreux cursus sont confrontés à une demande nettement supérieure aux places disponibles. L'accès aux places d'études est donc restreint et les étudiants sont soumis à une procédure de sélection et d'affectation à l'échelle nationale.*

Ainsi, l'admission ne dépend pas exclusivement de l'université d'accueil, mais s'effectue à travers un office central, la « Stiftung für Hochschulzulassung » ayant son siège social à Dortmund. En 2008, la forme juridique de l'office central a été modifiée. C'est ainsi que la « Zentralstelle für die Vergabe von Studienplätzen » (ZVS), un établissement de droit public, a été remplacée par la « Stiftung für Hochschulzulassung » qui est une fondation de droit public.

Hochschulstart.de est le site Internet de la « Stiftung für Hochschulzulassung ». Le site propose des informations sur les conditions générales de candidature, l'enregistrement et le dépôt des dossiers de candidature pour les filières qui sont soumises à la procédure centralisée.

Le site offre notamment un service en ligne axé sur le dialogue. Celui-ci permet une attribution efficace et optimisée des places d'études disponibles et accomplit ainsi une des principales missions de la fondation. Le service est destiné à éviter que des places d'études restent inoccupées en raison de désistements ou de candidatures multiples de la part d'un même étudiant.

En tant qu'étudiant souhaitant effectuer un cursus intégral en Allemagne, il faut se renseigner sur le site Hochschulstart.de ou auprès du service d'accueil des étudiants étrangers si la filière fait partie de la sélection nationale. Ceci peut varier d'un semestre à l'autre. Si le cursus envisagé est régi par cette réglementation, l'enregistrement et le dépôt du dossier de candidature se font auprès de la Stiftung für Hochschulzulassung.

Cette réglementation est valable non seulement pour les étudiants allemands, mais aussi pour tout candidat originaire d'un pays de l'Union européenne et de l'Espace économique européen ainsi que pour tout titulaire d'un examen allemand donnant accès à l'enseignement supérieur. Ceci vaut exclusivement pour les étudiants



souhaitant faire un cursus intégral en Allemagne. Les étudiants effectuant un séjour d'études dans le cadre d'un échange ne sont pas concernés.

### **mentions légales**

Deutscher Akademischer Austauschdienst e.V. (DAAD)  
Kennedyallee 50  
D - 53175 Bonn

Tel.: 0049 228 882-0  
Fax: 0049 228 882-444

**Retrouvez nous sur notre site Internet :**  
<http://paris.daad.de>

#### **représentation légale :**

Prof. Dr. rer. nat. Margret Wintermantel  
Tribunal de registre Bonn  
numéro de registre VR 2107

Responsable du contenu selon Telemediengesetz (TMG) : Dr. Dorothea Rüländ

#### **directrice éditoriale :**

Christiane Schmeken

#### **mention concernant la responsabilité :**

Malgré note sélection rigoureuse des liens, nous n'endossons aucune responsabilité quant au contenu des pages externes. Le contenu des pages liées reste sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

#### **Abonnement**

Vous recevez ce message car vous avez souscrit à la lettre d'information du DAAD Paris.

---

[paris.daad.de](http://paris.daad.de)

© DAAD